

PLAN LOCAL D'URBANISME

3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

*Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme par
délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2017*



Préambule

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables constitue l'une des pièces essentielles du PLU : il présente les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour conduire l'évolution du territoire communal sur les dix à quinze prochaines années. Il fait l'articulation entre, d'une part, le diagnostic à partir duquel un certain nombre d'enseignements ont été identifiés et, d'autre part, le volet réglementaire du PLU.

Selon le Code de l'urbanisme, article L.151-5, le PADD :

- définit les orientations générales des politiques :
 - d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme,
 - de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers,
 - de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- arrête les orientations générales retenues pour l'ensemble de la commune concernant : l'habitat, les transports, les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique, les loisirs.
- fixe des objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.



INTRODUCTION

p. 7

AXE 1 / COURCOURONNES DEMAIN, UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE QUI JOUE SON ROLE A L'ECHELLE LOCALE

p. 9

AXE 2 / COURCOURONNES DEMAIN, UNE VILLE QUI PRESERVE SON CADRE DE VIE DANS UNE DEMARCHE DURABLE

p. 15

AXE 3 / COURCOURONNES DEMAIN, UN PROJET AU SERVICE DES HABITANTS, DE LEURS BESOINS

p. 21

Introduction

Engager une nouvelle phase du développement de Courcouronnes

Courcouronnes a connu une période de forte croissance, dans le contexte de la création et du développement de la Ville Nouvelle. La commune est ainsi passée d'un village rural d'environ 180 habitants à la fin des années 1960 à une ville de près de 14 000 habitants à la fin des années 1990 avec les atouts mais également les contraintes que cela engendre.

Après cette importante urbanisation, il a fallu intégrer cette apport de population et la ville s'est inscrite dans une phase de stabilisation de son développement et de sa population au cours des années 2000. L'accent a donc davantage été mis sur l'amélioration du cadre de vie, des conditions de vie, et sur la requalification de sites ou de quartiers.

Aujourd'hui, la ville souhaite entrer dans une nouvelle étape de son développement. La ville exprime donc à travers ce document sa vision pour Courcouronnes dans les années à venir en exprimant un projet d'ensemble durable qui repose sur :

- La préservation de la qualité de vie à Courcouronnes. La volonté est de recréer du lien entre Centre et Canal, d'adoucir les coupures, tout en affirmant et en conservant l'identité et les atouts des différents quartiers. La qualité de vie passe également par la réponse aux besoins des habitants (logements, équipements, etc.).
- Une nouvelle attractivité. La ville souhaite s'inscrire pleinement dans la dynamique du territoire de l'agglomération à travers plusieurs grands projets qui concernent directement ou indirectement Courcouronnes que ce soit en termes de logements, d'équipements, d'activités économiques ou de transports.
- L'émergence de deux projets majeurs sur la ville. Ces deux projets (Eco-quartier Canal Europe et projet 446, bois Briard) qui se développeront en renouvellement urbain ou sur des délaissés sont un véritable atout. La ville entend ainsi mettre à profit ces deux opportunités dans son projet de ville.
- Une démarche durable en alliant développement durable (logements haute performance énergétique, transports en commun propres, etc.), et préservation de l'environnement naturel, paysager et du cadre de vie (espaces naturels, patrimoine ancien, espaces publics, etc.).

AXE 1 / COURCOURONNES DEMAIN, UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE QUI JOUE SON ROLE A L'ECHELLE LOCALE

Le projet de ville s'appuie sur des valeurs telles que la qualité du cadre de vie, du vivre ensemble, la mixité, la préservation de l'identité des quartiers, des espaces verts et naturels, etc. Ce projet a également l'ambition de faire entrer Courcouronnes dans une nouvelle phase de son développement en s'inscrivant pleinement dans la dynamique du territoire de l'agglomération.

C'est dans cette logique que la ville souhaite mettre à profit deux opportunités foncières qui ont émergé avec la fermeture de l'Hôpital Louise Michel d'une part et le redéploiement de la RD446, en lien avec le projet du Tram 12 Express (Tram-Train Massy Evry), d'autre part. Le foncier libéré, en plein cœur du quartier du Canal et sur les délaissés de l'ex RN446, sera mis en valeur afin de permettre l'accueil d'une nouvelle population, à proximité d'équipements, de services, de transports, et ainsi participer à l'effort de construction qui doit être mené à l'échelle de la Région sans consommer d'espaces naturels ou remettre en question l'équilibre existant au sein des quartiers. La réalisation de logements sur ces deux sites de projet permettra également d'aller vers un meilleur équilibre social mais également, sur le plan urbain, d'atténuer les coupures entre Centre et Canal.

Par ailleurs, la ville souhaite s'appuyer sur ces deux projets ainsi que sur les grands projets à l'échelle intercommunale (le grand stade de rugby, le Tram 12 Express, etc.) pour développer son attractivité en redonnant un nouvel élan aux zones d'activités, en intégrant Courcouronnes au réseau de transports, ou encore en disposant d'équipements au rayonnement intercommunal.



A. Accueillir une nouvelle population à travers deux projets majeurs et stratégiques

Depuis la création de la Ville Nouvelle, Courcouronnes a connu une forte croissance démographique. Après une phase de stabilisation nécessaire, la ville souhaite engager une nouvelle étape de son développement en visant les 18 000 habitants à horizon 10 ans.

- Contribuer à l'effort de construction et à la réponse aux besoins en logements à l'échelle de la Région en prévoyant la construction d'environ 170 logements par an à échéance 10 ans.
- Prévoir une grande partie de ces nouveaux logements au sein de deux projets d'aménagement conçus comme des exemples de qualité urbaine et environnementale :
 - Le projet d'éco quartier Canal Europe : environ 1000 logements sur l'ex hôpital Louise Michel (côté Courcouronnes).
 - Le secteur 446 Bois Briard : environ 300 à 400 logements en continuité urbaine avec les quartiers d'habitation existants.
- Le projet d'éco-quartier Canal Europe :

Contre la volonté communale, il a finalement été acté en 2006 de la fermeture de l'hôpital Louise Michel. Ce site constitue aujourd'hui une opportunité foncière importante au cœur d'un quartier bénéficiant d'équipements, de commerces et à proximité d'infrastructures de transports régionales.

La ville souhaite y réaliser des logements diversifiés afin d'attirer des populations nouvelles (classes moyennes et supérieures) et aller vers un meilleur équilibre social de tout le quartier du Canal. Il s'agit notamment de permettre aux habitants des logements sociaux du quartier de s'installer dans les futurs logements neufs de l'éco-quartier puis de réhabiliter les logements existants pour les mettre en accession à la propriété et ainsi assurer une meilleure mixité sociale et une requalification du quartier en profondeur.

Par ailleurs, la volonté est également de conserver, dans la mesure du possible et sous réserve de pouvoir financer sa réhabilitation, le bâtiment principal de l'ex hôpital (le « H »), qui constitue un édifice remarquable et marquant à l'échelle de l'agglomération.

- Le projet sur le site ex RN 446, bois Briard

L'ex RN 446, qui se développe sur une très large emprise, était à l'origine une voie très routière qui devait prolonger la Francilienne. Aujourd'hui, sa vocation et son statut ont évolué et il s'agit davantage d'une voie de desserte locale. Le projet de réaménagement de cette voie, en lien avec le projet de Tram 12 Express, en un boulevard urbain produit d'importants délaissés libérant ainsi un foncier considérable.

La ville entend valoriser ces délaissés pour y développer des logements tout en préservant l'identité, l'équilibre et le cadre de vie au sein du quartier Centre (centre ancien, quartiers pavillonnaires, etc.). Ces nouveaux logements permettront un renouvellement de population dans un contexte de vieillissement de la population au Centre.

B. Accueillir de nouvelles entreprises dans un contexte de redynamisation du territoire d'Evry Centre Essonne

La création de la Ville Nouvelle a également engendrée le développement des activités économiques, principalement regroupées au sein des zones d'activités le long de l'autoroute A6 mais également en limite avec Evry. Après des années difficiles, l'activité économique du territoire semble se maintenir. Courcouronnes accueille aujourd'hui près de 5 500 emplois et entend continuer à jouer son rôle économique en profitant pleinement de l'attractivité des grands projets à l'échelle de l'agglomération (Tram 12 Express, projet du Grand stade, etc.).

- Développer les activités économiques dans un objectif de maintien d'un rapport emplois / actifs vivant à Courcouronnes proche de 1 pour 1.
- Veiller à la pérennisation des zones d'activités présentes sur le territoire.
- Accompagner l'arrivée du Tram 12 Express et profiter de l'attractivité qu'il va engendrer en favorisant une « montée en gamme » des zones d'activités situées entre la RD446 et l'autoroute A6 et en soutenant leur requalification.
- Etudier la possibilité d'une diversification de la vocation des terrains situés de part et d'autre de l'avenue de l'Orme à Martin, au niveau de la zone d'activités du Bois de l'Epine et Saint-Guénault, et le long du futur Tram 12 Express. L'objectif est de permettre une requalification urbaine en favorisant le développement de bureaux, commerces, voire logements à plus long terme (15/20 ans) en ce qui concerne la façade sur le futur Tram.
- Offrir aux entreprises des outils efficaces pour les aider dans leurs difficultés de recrutement ou de formation des salariés.

C. Affirmer la place centrale de Courcouronnes au sein de l'agglomération à travers des équipements attractifs et de qualité

Courcouronnes, ces dernières années, est intervenue de manière importante et volontariste sur les équipements, que ce soit par la réhabilitation ou des agrandissements voire la création de nouveaux équipements. Aujourd'hui la commune dispose d'équipements de qualité dont certains participent à l'attractivité de la ville et ont une vocation intercommunale à l'image de l'Hôtel d'Agglomération, d'une partie de l'Université d'Evry Val d'Essonne (site Pelvoux), du nouveau centre social Brel-Brassens ou encore de la Grande Mosquée. La ville souhaite pérenniser et conforter cette offre en équipements à vocation intercommunale.

- Disposer d'un équipement à vocation intercommunale avec la réalisation de la nouvelle salle polyvalente du Bois Briard et y initier une programmation culturelle.
- Développer un partenariat entre l'espace Michel Colucci et les équipements de création et de diffusion musicale de l'agglomération (Halle du rock d'Evry et Le Plan II à Ris-Orangis).
- Renforcer les mutualisations avec les équipements culturels de l'agglomération.
- Adapter le parc d'équipements pour renforcer la place et l'attractivité du secteur de l'ex hôpital (projet Canal Europe) au sein de la commune et de l'agglomération : un nouveau groupe scolaire, une nouvelle crèche.
- Réunifier, dans le cadre du projet 446, Bois Briard, le parc du Lac et la Ferme du Bois Briard afin de créer un véritable « poumon vert » et espace culturel, de loisirs, au service de l'agglomération.

D. Intégrer Courcouronnes au réseau de transports à l'échelle locale et régionale

Courcouronnes est un territoire fortement impacté par les infrastructures de transports (autoroute A6, ex RN 446, voie ferrée). La ville a, au final, peu bénéficié de ces aménagements (accès difficile à l'autoroute, aucune gare sur son territoire) au regard des contraintes qu'ils ont engendrées en créant notamment une véritable barrière entre le Centre et le quartier du Canal. Aujourd'hui de nouveaux projets ont émergé et la ville entend les mettre à profit pour atténuer les coupures et connecter davantage Courcouronnes au reste du territoire intercommunal et régional.

- Favoriser l'arrivée du Tram 12 Express qui permettra d'améliorer la desserte de la ville avec la création de deux stations sur son territoire (au niveau de l'échangeur Paul Delouvrier et de la ferme Bois Briard) et de rejoindre rapidement Evry et Massy.
- Faciliter l'accessibilité des deux nouvelles stations que ce soit depuis le quartier Centre ou celui du Canal.
- Favoriser la mise en œuvre du Bus à Haut de Niveau de Service (BHNS) T Zen 4 qui permettra d'améliorer l'offre de transports publics et la desserte du quartier du Canal.
- Demander une amélioration du réseau ferré et une rénovation de la gare Bois de l'Épine.
- Soutenir le développement de l'offre et de la qualité de service sur le réseau TICE :
 - développer les bus hybrides et/ou 100% électriques,
 - renforcer le confort des arrêts de bus.
- Travailler avec les services de l'Etat à la création d'une bretelle d'entrée sur l'autoroute A6, en direction de Versailles, depuis l'avenue Paul Delouvrier.

AXE 2 / COURCOURONNES DEMAIN, UNE VILLE QUI PRESERVE SON CADRE DE VIE DANS UNE DEMARCHE DURABLE

Le projet de ville vise à développer l'attractivité de Courcouronnes, notamment en s'appuyant sur les grands projets qu'ils soient sur la ville ou au sein de l'agglomération. Cette attractivité se traduit également par la préservation du cadre de vie et la volonté de s'inscrire dans une démarche durable, deux éléments qui sont au cœur du projet de ville.

Courcouronnes dispose en effet d'un cadre de vie de grande qualité qui se traduit par une place importante des espaces verts, des espaces publics de qualité, une diversité des quartiers, etc. L'objectif est de préserver ce cadre de vie et notamment l'identité de chaque quartier. Pour autant, le projet de ville définit comme objectif de relier le Centre et le Canal, d'adoucir les coupures, et de développer les échanges.

Enfin, la ville souhaite s'inscrire dans une démarche durable. Celle-ci se traduit par un développement important dans une logique de renouvellement urbain ou de valorisation de délaissés ou de friches et en préservant dans leur totalité les espaces naturels. Par ailleurs, la ville entend mettre en œuvre des projets de qualité environnementale et développer un certain nombre d'actions en faveur de la diminution de l'impact sur l'environnement.



A. Garantir un projet de ville de qualité environnementale

Le projet de ville de Courcouronnes est ambitieux avec la volonté affichée d'entrer dans une nouvelle phase de développement, de rendre la ville plus attractive, tout en préservant une certaine qualité de vie et en répondant aux besoins des habitants.

La ville souhaite inscrire cette nouvelle phase de développement dans une démarche durable.

- Reconstruire la ville sur la ville, en privilégiant la conquête de friches sans toucher aux espaces verts et naturels, aujourd'hui utilisés par les habitants.
- Définir un projet urbain qui s'appuie sur les éléments de la trame verte et bleue existants (merlons boisés, parc du Lac élargi, ferme du Bois Briard, canal, ru de l'Ecoute s'il Pleut, etc.).
- Faire des futurs projets d'aménagement des exemples de qualité urbaine et environnementale, à commencer par les deux projets majeurs :
 - Le projet Canal Europe conçu comme un « éco-quartier ».
 - Le secteur 446, Bois Briard, un projet qui s'intègre dans son environnement (continuité des formes urbaines, respect des merlons boisés, etc.) et qui fait la part belle aux modes de déplacements doux (voies piétonnes, Tram).
- Développer la mixité sociale, notamment au Canal, où la ville souhaite profiter de la réalisation de l'éco-quartier pour mettre en place une politique de déconventionnement à l'échelle de l'ensemble du quartier.
- Favoriser des constructions (logements, activités, équipements, etc.) de qualité environnementale.
- Développer des alternatives au « tout voiture ».

B. Recréer du lien et développer des échanges entre les quartiers tout en affirmant leurs identités

Courcouronnes, de par son histoire récente, marquée par la création de la Ville Nouvelle, se compose aujourd'hui de deux quartiers, de deux ensembles urbains, très différents :

- le Centre qui s'est développé essentiellement sous forme d'habitat individuel en continuité du village historique,
- Le Canal, conçu comme une ville dense, dans la continuité d'Evry.

Ces deux quartiers ont leur propre identité urbaine mais ont également développé leurs propres spécificités en terme de fonctionnement, de population ou encore de mode de vie. La volonté est de préserver ces spécificités, cette diversité, avec les atouts de chacun des quartiers. Pour autant, il est important d'atténuer les coupures qui existent et de développer des échanges.

- Mettre en œuvre le projet 446, Bois Briard autour de l'arrivée du Tram 12 Express en :
 - restructurant la RD 446 en un boulevard urbain et en créant, autour des 2 stations, de nouveaux pôles à l'échelle de la ville qui permettront de faire un lien et une continuité urbaine entre le Centre et le Canal sans déséquilibrer les pôles existants,
 - réunifiant le parc du Lac et la Ferme du Bois Briard de manière à disposer d'un parc et d'un espace de loisirs au cœur du territoire, qui fasse le lien entre le Centre et le quartier du Canal.
- Faire de l'avenue de l'Orme à Martin un véritable lien entre le Centre et le Canal en atténuant la coupure que constituent les zones d'activités à travers un aménagement plus urbain et une diversification des fonctions sur ce tronçon.

- Mettre à profit l'offre en équipements existante et future pour développer la mobilité inter quartier des habitants.
- Continuer à développer des événements ponctuels (spectacles, vide greniers, Sports en Fête, festiville, etc.).

C. Assurer une qualité urbaine et du cadre de vie

Courcouronnes dispose aujourd'hui d'un cadre de vie de qualité avec de nombreux espaces verts, des quartiers paysagers et des espaces publics récemment réaménagés. La ville entend préserver et continuer à mettre en valeur ce cadre de vie, que ce soit au sein des secteurs de projets ou des quartiers existants.

- Protéger les éléments constitutifs de l'identité des quartiers et supports du cadre de vie courcouronnais.
- Préserver et valoriser les espaces verts ainsi que la couverture végétale des quartiers, que ce soit par l'intermédiaires des parcs publics, des rues paysagères avec les alignements d'arbres, ou encore des jardins privés.
- Embellir les espaces publics principaux en y intégrant notamment la plantation d'arbres.
- Permettre une évolution douce du centre ancien, dans le respect des formes existantes, et valoriser les éléments de patrimoine.
- Préserver la qualité du cadre de vie des quartiers pavillonnaires en conservant un certain équilibre bâti / non bâti (préserver les fonds de jardins qui constituent des cœur d'îlots verts, etc.).
- Poursuivre la réhabilitation du quartier du Canal.
- Engager le réaménagement du Bois de Mon Cœur et notamment sa sécurisation.
- Requalifier la place Jean Cocteau.
- Mettre en valeur les entrées de ville et en particulier :
 - Réaménager le carrefour du Traité de Rome.
 - Redonner une certaine « urbanité » au carrefour du Parlement Européen.
 - Restructurer le rond point de l'Espace.
- Développer un projet qualitatif secteur 446, Bois Briard, à travers un parc valorisé (parc du Lac et ferme du Bois Briard réunifié), et des espaces publics paysagés (réorganisation de la trame viaire, création d'un boulevard urbain, de cheminements doux, etc.).
- Soutenir un parti d'aménagement du projet Canal Europe qui fait la part belle aux espaces publics et paysagés :
 - des cœurs d'îlots paysagés à dominante végétale et ouverts sur l'espace public,
 - une trame de nouveaux espaces publics largement valorisée,
 - la préservation de la limite actuelle boisée le long de la voie ferrée,
 - des continuités paysagères aménagées.

D. Favoriser et encourager les actions permettant de diminuer l'impact sur l'environnement

Dans cette logique de projet de ville durable, la commune souhaite développer un certain nombre d'actions qui vont dans le sens d'une diminution de l'impact sur l'environnement.

- Améliorer la performance énergétique des logements.
- Poursuivre la politique de réhabilitation des copropriétés (OPAH) et continuer de soutenir la réhabilitation des logements sociaux.
- Favoriser des travaux sur les logements existants (encourager l'isolation, etc.) afin de réduire la consommation énergétique.
- Assurer une qualité environnementale dans les logements neufs qui seront construits au sein de l'éco-quartier Canal-Europe :
 - principes de construction favorisant les énergies renouvelables et la performance énergétique,
 - définir des gabarits et implantations favorisant la lumière naturelle.
- Favoriser l'infiltration et la gestion des eaux à la parcelle.
- Soutenir le développement de transports alternatifs à la voiture :
 - Accompagner l'arrivée d'une nouvelle offre en transports collectifs (Tram 12 Express, T Zen 4).
 - Développer les cheminements doux.
 - Mettre en place d'autres possibilités de déplacements (mise en accessibilité de la voirie, covoiturage, ramassage scolaire à pied, PDA, etc.).
- Poursuivre la mise en œuvre des méthodes écologiques d'entretien des équipements tout en ciblant des objectifs de réduction de consommation énergétique des bâtiments les plus anciens.

Limiter les risques et les nuisances

Le territoire est soumis à peu de risques ou nuisances, mais il faut cependant bien les prendre en compte dans les aménagements futurs.

- Prendre en compte les risques de retrait-gonflement des argiles dans les futurs projets et informer les futurs constructeurs sur les différentes prescriptions.
- Penser les aménagements du projet autour de la RD446 afin de limiter les nuisances sur les futures constructions aux abords de la voie.
- Favoriser la réalisation de bornes de collecte de déchets enterrées dans les nouveaux programmes afin d'améliorer la qualité du cadre de vie.

AXE 3 / COURCOURONNES DEMAIN, UN PROJET AU SERVICE DES HABITANTS, DE LEURS BESOINS

Après une urbanisation rapide engendrée par la création et la réalisation de la Ville Nouvelle, d'importants efforts ont été réalisés au cours des quinze dernières années pour répondre aux besoins des nouveaux habitants (concernant les équipements, les logements, les espaces publics, etc.).

La ville, si elle souhaite entrer dans une nouvelle phase de son développement, garde au cœur de son projet de territoire la volonté de répondre au mieux aux besoins des habitants qui vivent aujourd'hui à Courcouronnes. Cette volonté se traduit notamment par la pérennisation, sur le long terme, de ce qui a été fait ces dernières années. Par ailleurs, la population évolue et ses besoins avec. Il est donc nécessaire de s'adapter et les grands projets doivent notamment permettre de faire face aux nouveaux besoins que ce soit en terme de logements, d'équipements ou encore de déplacements.



A. Assurer la réponse aux besoins en logements des habitants

Courcouronnes compte développer le parc de logements pour permettre l'accueil d'une nouvelle population. Par ailleurs, la ville entend également assurer la réponse aux besoins en logements des habitants actuels du territoire.

- Au delà des deux projets majeurs que sont le projet éco quartier Canal Europe et le projet 446, Bois Briard, plusieurs sites sont identifiés pour accueillir de nouveaux programmes d'habitat en cœur de ville, dont entre autres :
 - rue du Cygne / Jean Zay,
 - rue du Cygne / avenue Pierre Beregovoy,
 - route de Versailles / rue Laurent Bassat.
 - rue du Bois de l'Entre Deux.
- Mettre à profit la réalisation de nouveaux logements pour créer les conditions d'un parcours résidentiel pour toutes les générations et catégories de la population, en vue de proposer aux parents et enfants courcouronnais des logements adaptés à leurs besoins au cours de leur vie.
- Permettre une évolution maîtrisée des logements (extension, surélévation, etc.) au sein des quartiers pavillonnaires, de manière à répondre aux besoins des habitants, dans le respect des formes urbaines existantes.
- Préserver l'équilibre des quartiers d'habitat individuel, supports d'espaces verts perméables, de nature, et composantes de la trame verte en garantissant le maintien d'espaces de jardins.
- Soutenir et continuer la rénovation du parc de logements sociaux.
- Poursuivre l'accompagnement des copropriétés.

B. Maintenir et renforcer l'offre en équipements publics

Un travail important a été réalisé ces dernières années concernant la remise en état de certains équipements de manière à répondre au mieux aux besoins des habitants. L'objectif est de pérenniser ces équipements et de continuer à développer l'offre dans certains domaines.

- Poursuivre la modernisation des équipements et assurer un entretien patrimonial de bon niveau pour offrir aux habitants des équipements de qualité sur le long terme.
- Renforcer les mutualisations avec les équipements culturels de l'agglomération.
- Mettre à disposition des courcouronnais en 2017 à la ferme du Bois Briard une nouvelle salle polyvalente.
- Conforter la panoplie des modes de garde des jeunes enfants, en lien avec la construction à venir de logements.
- Prévoir secteur de l'ex hôpital (projet d'éco quartier Canal Europe), les équipements adaptés pour accueillir une nouvelle population dans de bonnes conditions (un nouveau groupe scolaire, une nouvelle crèche).
- Veiller à ce que la fibre optique soit déployée en priorité sur les secteurs de la commune aujourd'hui en déficit de haut débit.

C. Maintenir l'offre commerciale de proximité

Le commerce de Courcouronnes s'organise en petits pôles de proximité plus ou moins dynamiques qui font face à la concurrence des grands pôles commerciaux voisins. Pour autant, ces pôles de proximité sont importants que ce soit en termes de service à la population ou de vie locale. La ville entend donc maintenir ce commerce de proximité et le développer si possible à l'image du marché du Canal, mis en place il y a quelques années et qui a un véritable succès aujourd'hui, au-delà même de Courcouronnes.

- Renforcer l'attractivité des pôles commerciaux pour aider à leur maintien.
- Œuvrer à la requalification du front commercial, allée de l'Orme à Martin.
- Etudier l'implantation d'une halle de marché au sein du quartier du Canal.
- Poursuivre la mise en valeur du centre commercial Thorigny. Dans la mesure de ses possibilités, la ville accompagnera les commerçants dans la modernisation de leur offre.

D. Développer et améliorer les transports et déplacements au sein de la commune

La commune va bénéficier d'une nouvelle offre de transports avec le Tram 12 Express et le T Zen 4. En s'appuyant notamment sur ces deux projets mais également sur les deux projets urbains de Canal Europe et du secteur 446, Bois Briard, Courcouronnes souhaite faciliter les déplacements au sein de son territoire et en particulier entre le Centre et le Canal.

- Faire bénéficier tout le territoire de l'arrivée du Tram 12 Express en facilitant l'accessibilité des nouvelles stations que ce soit depuis le Centre ou le Canal.
 - Bénéficier de l'aménagement du T Zen 4 à l'échelle du quartier du Canal et accompagner l'arrivée du BHNS par l'amélioration du réseau de voirie :
 - Réaménagement de la place Jean Cocteau suite au déplacement de la station existante.
 - Création d'axes nouveaux au sein de l'éco quartier.
 - Réaménagement de l'Avenue de l'Orme à Martin en boulevard urbain.
 - Réorganiser la politique de stationnement au Canal : stationnement public payant, limité, mutualisation de l'offre de stationnement privé.
 - Améliorer la qualité, la structure et le fonctionnement des circulations du Centre, que ce soit dans le vieux village ou dans les quartiers pavillonnaires, notamment en améliorant les liaisons douces, de manière à faciliter les déplacements de proximité.
 - Permettre un meilleur maillage des différents espaces ou équipements entre eux.
 - Expérimenter le ramassage scolaire à pied.
 - Inciter au covoiturage grâce aux outils numériques de la ville.
- Mettre en œuvre le PAVE (Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).
 - Mettre en place un PDA (Plan de Déplacement Administration) et inciter à l'élaboration d'un PDIE (Plan de Déplacement Inter-Entreprises).

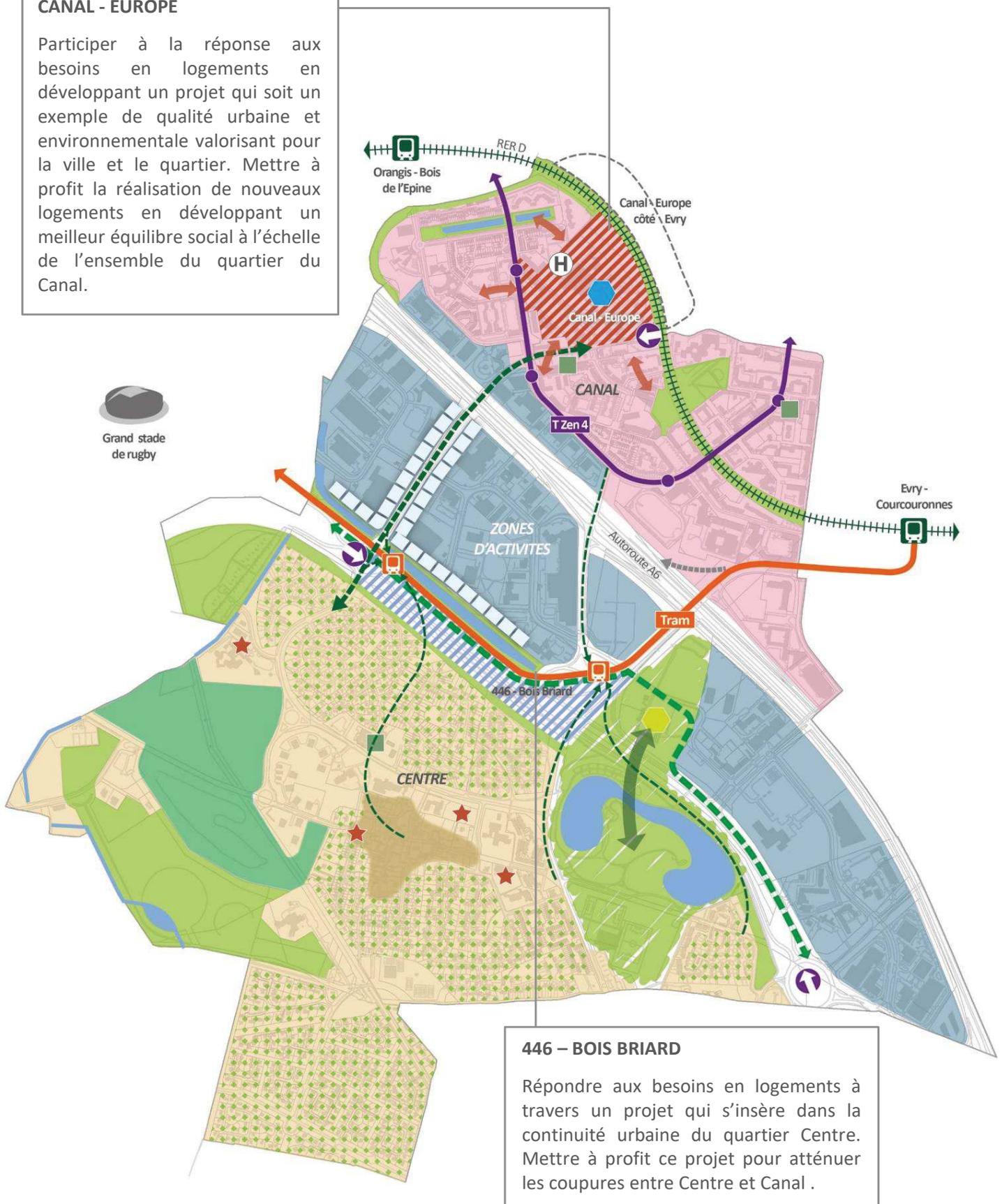
Carte générale d'orientations

CANAL - EUROPE

Participer à la réponse aux besoins en logements en développant un projet qui soit un exemple de qualité urbaine et environnementale valorisant pour la ville et le quartier. Mettre à profit la réalisation de nouveaux logements en développant un meilleur équilibre social à l'échelle de l'ensemble du quartier du Canal.



Grand stade de rugby



446 – BOIS BRIARD

Répondre aux besoins en logements à travers un projet qui s'insère dans la continuité urbaine du quartier Centre. Mettre à profit ce projet pour atténuer les coupures entre Centre et Canal .

Carte générale d'orientations

Courcouronnes demain, une ville attractive et dynamique qui joue son rôle à l'échelle locale

Accueillir une nouvelle population à travers 2 projets majeurs et stratégiques :

-  Canal – Europe
-  Site 446 – Bois Briard

Favoriser une redynamisation économique :

-  Favoriser une montée en gamme des zones d'activités
-  Etudier la possibilité d'une diversification des fonctions

Disposer d'équipements intercommunaux :

-  La salle polyvalente du bois Briard
-  Le parc du Lac / ferme bois Briard réuni

Favoriser l'arrivée d'infrastructures de transports :

-  Le Tram 12 Express
-  Le T Zen 4
-  Travailler à la création d'un accès à l'A6

Courcouronnes demain, une ville qui préserve son cadre de vie dans une démarche durable

Préserver les espaces à vocation naturelle :

-  Les espaces boisés
-  Les parcs, espaces verts et éléments de la trame verte et bleue

Recréer du lien :

-  Restructurer l'ex RN446 en boulevard urbain et créer une continuité urbaine
-  Réunifier le parc du Lac / ferme du bois Briard
-  Aménager l'avenue de l'Orme à Martin

Assurer une qualité urbaine et du cadre de vie :

-  Permettre une évolution douce du vieux bourg tout en valorisant l'aspect patrimonial
-  Préserver la qualité du cadre de vie du quartier Centre
-  Poursuivre la réhabilitation du quartier Canal
-  Mettre en valeur les principales entrées de ville

Courcouronnes demain, un projet au service des habitants, de leurs besoins

Répondre aux besoins en logements :

-  Sites de projet de logements
-  Permettre une évolution maîtrisée des logements au sein des quartiers pavillonnaires

Maintenir et renforcer l'offre en équipements :

-  Prévoir de nouveaux équipements (école, crèche) au sein du projet Canal-Europe

Maintenir l'offre commerciale de proximité :

-  Renforcer l'attractivité des principaux pôles commerciaux

Développer et améliorer les déplacements au sein de la commune :

-  Faire bénéficier tout le territoire de l'arrivée du Tram en facilitant l'accès aux gares.
-  Accompagner l'aménagement du T Zen 4